

Un *Bill* qui déclare où doit résider le pouvoir d'accorder des lettres de Terrier en cette Province a été, conformément à l'ordre, lu une seconde fois.

Sur motion de Mr. Berthelot, secondé par Mr. Roy Portelance,
ORDONNE¹, que le dit *Bill* soit référé à un Comité de toute la Chambre.
RESOLU, que cette Chambre se formera Vendredi prochain en Comité de toute la Chambre sur le dit *Bill*.

Lu l'ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité de toute la Chambre sur le *Bill* qui rappelle une Ordinance faite et passée dans la vingt cinquième année du règne de sa Majesté, intitulée, " Ordinance " qui défend l'exportation de la farine non marchande, ainsi que le " faux tare sur les quarts de farine et de biscuit, " et qui règle l'inspec-
tion à l'avenir de la farine et farine de bled d'Inde, et du biscuit, et qui établit un poids d'étalon pour le bled en cette Province.

En conséquence la Chambre s'est formée en Comité.

Mr. l'Orateur a laissé la Chaire.

Mr. Frobisher a pris la Chaire du Comité :

Mr. l'Orateur a repris la Chaire,

Et Mr. Frobisher a fait rapport, que le Comité avait passé le *Bill*, et y avoit fait plusieurs amendements, qu'il avoit ordre de soumettre à la Chambre, lorsqu'il lui plaira les recevoir.

ORDONNE¹, que le rapport soit reçu demain.

Alors, sur motion de Mr. Roy Portelance, secondé par Mr. Frobisher,

La Chambre s'est ajournée.